

Système de rapport des cas en ligne : une année d'expérience

par Taylor Williamson, Vivian Fiscian, Joseph Whittal, et Ron MacInnis

La discrimination contre les personnes vivant avec le VIH et les populations clés est un défi commun et difficile à relever. Il y a un an, la Commission pour les Droits de l'Homme et la Justice Administrative (CHRAJ) au Ghana a lancé un système en ligne pour fournir un moyen simple de rapporter les cas de discrimination liés au VIH et aux populations clés.

Le système de rapport des cas de discrimination résulte d'un partenariat entre le CHRAJ, la Commission pour le SIDA du Ghana et des parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales avec le soutien du Plan d'Urgence du Président Américain pour la Lutte contre le SIDA (PEPFAR) et de l'Agence pour le Développement International des Etats-Unis (USAID) par l'entremise du Projet des Politiques de Santé (HPP).

Evaluer la performance du système

Nous mesurons la performance en examinant

1. le nombre de cas rapportés au CHRAJ
2. les délais requis pour traiter les cas de manière satisfaisante

Un an après le lancement, 21 cas de discrimination ont été rapportés au CHRAJ par le biais du système bien que le CHRAJ soit au courant de 32 cas par l'entremise de discussions avec les organisations de la société civile (OSC). Parmi ceux-ci, trois ont été résolus, soit par un suivi direct ou une référence auprès de la police et huit sont en cours d'investigation par le CHRAJ. Les OSC enquêtent sur les 10 autres cas qui ont été rapportés au CHRAJ à fin de collecte de données.

Il y a actuellement trop peu de cas résolus pour évaluer la durée moyenne de résolution des cas. La vitesse à laquelle chaque cas est résolu dépend de la complexité du cas. Par exemple, certains cas ont été résolus par une simple rencontre en tête-en-tête pour clarifier les mésententes alors que d'autres requièrent de longs procès pour clarifier les lois s'y appliquant.

Leçons tirées concernant la discrimination

Les cas rapportés révèlent une large gamme de discrimination. Ceci va de paiements illégaux aux centres de santé, à la détention par la police, la résiliation d'accords privés et de mauvais traitements de la part des membres de la famille. Des attaques contre des hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes sont fréquentes, représentant un cas sur cinq rapportés. Quand ces cas sont rapportés à la police, la personne victime de l'attaque est souvent emprisonnée jusqu'au paiement d'un pot-de-vin ou d'une caution. Des officiers de police sont rarement tenus responsables de ces actions.

Des problèmes systémiques dans le système de santé sont aussi apparents. Des personnes vivant avec le VIH ont rapporté au CHRAJ que certains centres de santé continuent de demander l'acquittement de frais pour les antirétroviraux, (ARV), même si la politique du gouvernement stipule maintenant que les ARV sont gratuits. Les discussions du CHRAJ avec le personnel des centres ont



Photo par : Projet des Politiques de Santé / Ryan Olson

révélé que certains centres de santé n'étaient pas au courant de cette directive.

La discrimination dans le domaine de l'emploi est aussi un problème. Un cas a concerné un employeur qui continuait à imposer un test de dépistage pour le VIH à chaque candidat à un emploi, en dépit de lignes directrices ou politiques du gouvernement qui interdisent le dépistage avant l'embauche.

Définir la direction à suivre

L'étude de ces cas nous a permis d'acquérir beaucoup d'informations concernant la discrimination au Ghana. Avec les données dans le système, le CHRAJ a déjà identifié des défis structurels auxquels sont confrontées les personnes vivant avec le VIH et les populations clés. Plutôt que de relever ces défis un par un, le CHRAJ a les informations requises pour les relever de manière systématique avec les institutions et les personnes impliquées.

Certes, des défis demeurent. Nous savons que les organisations de la société civile ne rapportent qu'environ 60 pour cent des cas potentiels au CHRAJ. Les cas sont passés sous silence parce que les clients se méfient et pensent que leurs données risquent d'être divulguées et ne comprennent

pas que leurs cas impliquent des violations de droits de l'homme ou parce que les clients ou les organisations de la société civile n'ont pas les qualifications requises pour utiliser le système. Ce sont des défis importants qu'il faut relever au sein du système et pour tout futur système de rapport des données.

Nos discussions avec les parties prenantes révèlent que les questions d'intimité et de confidentialité sont les obstacles les plus notables qui empêchent le rapport des informations. Pour préserver la privauté des clients, le CHRAJ ne suit pas les procédures standards de gestion des cas quand on lui soumet un cas. Il utilise un processus séparé qui limite le nombre de personnes ayant accès au cas et traite très rapidement le passage en revue et l'action pour chaque cas. Durant la Journée Mondiale du SIDA, le CHRAJ a lancé une politique de privauté et confidentialité qui s'applique à toute la commission. Il faudra du temps pour convaincre les clients et les OSC de faire confiance au système. Un engagement continu de la société civile, une application constante des politiques gérant la privauté et la confidentialité et une gestion et résolution fiables des cas permettront toutefois un accès accru à la justice pour les personnes vivant avec le VIH et les populations clés.



Photo par : Projet des Politiques de Santé / Ryan Olson

Le responsable du CHRAJ et un consultant du Projet de Politique Sanitaire discutent le système de rapport des cas de discrimination liés au VIH, conçu avec le soutien du PPS, avec S.E. Kwesi Bekoe Amissah-Arthur, vice-président du Ghana, après son lancement durant la Journée Mondiale du SIDA à Wa au Ghana.

Pour nous contacter
Projet des Politiques de Santé
1331 Pennsylvania Ave NW, Suite 600
Washington, DC 20004
www.healthpolicyproject.com
policyinfo@futuresgroup.com

Le Projet des Politiques de Santé est un accord coopératif d'une durée de cinq ans financé par l'Agence pour le Développement International des Etats-Unis sous l'égide de l'Accord # AID-OAA-A-10-00067 qui a débuté le 30 septembre 2010. Les activités liées au VIH du projet sont subventionnées par le Plan d'Urgence du Président Américain pour la lutte contre le SIDA (PEPFAR). Le PPS est appliqué par le Futures Group, en collaboration avec Plan International USA, Avenir Health (précédemment Futures Institute), Partners in Population and Development, Le Bureau Régional pour l'Afrique (PPD ARO), Population Reference Bureau (PRB), RTI International, et White Ribbon Alliance for Safe Motherhood (WRA).

Les informations fournies dans ce document ne reflètent pas les informations officielles du Gouvernement Américain et ne représentant pas forcément les points de vue et positions de l'Agence pour le Développement International des Etats-Unis.